

Réf. 60 (001-2020)		
Nom du Projet : Mission d'analyse institutionnelle et d'audit organisationnel de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix		Pays : Niger
Lieu : Niamey - Niger		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert en audit organisationnel, chef de projet ⇒ Expert en analyse institutionnelle
Nom du Client : DANIDA (Agence Danoise de Coopération)		Nombre d'employés ayant participé au projet : 02
Adresse : Ambassade du Danemark au Burkina Faso Ouagadougou 01		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 2,5 hommes / mois
Date de démarrage (Mois/année) : 03/2020	Date d'achèvement (Mois/année) : 07/2020 - En cours	Valeur approximative des services fournis par Madexpertise International : 60 000 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Néant		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : N/A
Nom et fonctions des responsables : Mr. Olivier Caux, Directeur des Opérations, Madexpertise International		
Descriptif du projet :		
<p>L'objectif général de la mission est de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Au regard du mandat et des missions qui lui sont confiés, et de leur évolution, apprécier le rôle et le positionnement de la HACP dans le paysage institutionnel et stratégique du Niger ; 2) Comprendre le fonctionnement organisationnel de la HACP par rapport à son mandat et missions. 		
<p>Les résultats attendus de la mission sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un inventaire analytique des acteurs de la paix et de la sécurité et leurs relations avec la HACP. ▪ Une analyse du mandat et des missions de la HACP mis en perspective avec son positionnement dans le contexte institutionnel et stratégique du Niger. ▪ Un audit organisationnel de la HACP qui fournit une « photographie » de son fonctionnement : description exhaustive et factuelle de son organisation et constat des points forts et des dysfonctionnements. ▪ Des recommandations sur le mandat / positionnement : proposer différents scénarios sur l'évolution possible (dont réformes nécessaires) et priorisation des axes pré-identifiés à renforcer. 		
Description des services effectivement rendus par votre personnel :		
<p>Notre approche comporte les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une prise de connaissance générale de la HACP et de son environnement. Cette phase préliminaire permet de mieux orienter les travaux ultérieurs ; ▪ L'analyse institutionnelle de la HACP ; ▪ L'audit organisationnel de la HACP ; ▪ La Synthèse des points forts et points faibles et formulation des recommandations ; ▪ Des ateliers de partage (communication et diffusion) de la méthodologie et de validation des résultats. 		
La mission d'analyse institutionnelle et d'audit organisationnel doit être l'occasion d'un enrichissement mutuel entre les services de la HACP et les Experts dans la perspective d'améliorer la qualité des rendus.		
L'équipe d'expert intervient selon le séquençage suivant :		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Phase 1 : Atelier de partage de la méthodologie ; 		

- Phase 2 : Analyse documentaire ;
- Phase 3 : Entretiens avec les acteurs ;
- Phase 4 : Analyse institutionnelle et audit organisationnel de la HACP ;
- Phase 5 : Atelier de validation des constats et recommandations ;

Deux axes principaux constituent le cœur de l'intervention des experts de Madexpertise International, à savoir :

1) Analyse institutionnelle

- Analyse du cadre institutionnel et juridique ;
- Analyse des Missions, Fonctions et Tâches de la HACP selon les textes ;
- Analyse de la cohérence des Missions, Fonctions et Tâches de la HACP avec la structure organisationnelle mise en place ;
- Analyse des Missions, Fonctions et Tâches des Commissions régionales et des Comités communaux ;
- Recensement des acteurs intervenant dans le secteur de la consolidation de la paix ;
- Cartographie des appuis extérieurs apportés au secteur de la consolidation de la Paix, de la prévention des conflits et de la sécurité intérieure ;
- Analyse des relations avec les partenaires et appréciation de la qualité de la coordination.

L'analyse institutionnelle conclura sur :

- La cartographie des acteurs et leurs domaines d'intervention ;
- Le positionnement actuel de la HACP et ses implications ;
- La proposition d'un positionnement souhaité et de modifications des textes en conséquence.

2) Audit organisationnel

Au regard de l'organisation interne de la Haute Autorité, il convient, dans un premier temps, d'étudier précisément le fonctionnement actuel de celle-ci, notamment dans ses fonctions :

- De fixation des objectifs et d'allocation des moyens ;
- De planification opérationnelle et financière ;
- D'exécution techniques des plans ;
- De coordination interne et externe et de suivi-évaluation de pilotage des actions du secteur de la Consolidation de la Paix ;
- De gestion administrative (gestion comptable et financière, passation de marchés, exécution des conventions notamment) ;
- D'audit interne ;
- De communication ;
- De gestion de ressources humaines.

Dans un second temps, l'audit organisationnel portera sur le fonctionnement de chaque instance, les interactions entre instances de la HACP, ainsi qu'avec les autres structures étatiques en charge de la restauration et de la consolidation de la paix.

Plus précisément, les points suivants feront l'objet d'une attention particulière :

- L'appréciation de la cohérence et concordance des instances et des ressources avec les missions assignées à la HACP, en conformité avec les orientations définies par le PDSE et la SDS ;
- L'appréciation des performances du système de planification, du dispositif de suivi-évaluation et de la gestion administrative et financière des ressources ;
- L'articulation des activités exécutées sur budget national et sur fonds extérieurs, et la coordination interne de ces deux types d'interventions ;
- La coordination avec les partenaires intervenant dans le domaine de la consolidation de la paix et la fonction de pilotage du secteur.